



FICHE DE MISSION

INTITULE de la MISSION

« APPUI TECHNIQUE À LA MISSION D'ÉVALUATION DE LA CHARTE DU TERRITOIRE CLASSÉ PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE

<u>THÉMATIQUE</u>	<u>SERVICE</u>	<u>STATUT</u>
EVALUATION DE POLITIQUE PUBLIQUE	PÔLE AIRE D'ADHÉSION	VOLONTAIRE SERVICE CIVIQUE

<u>LOCALISATION</u>
SAINT-CLAUDE

<u>TUTEUR</u>
<i>Chef de pôle</i>

DESCRIPTION DE LA MISSION

Un parc national est lié au territoire sur lequel il repose par une charte. Celle-ci cadre l'action de l'établissement public et de ses partenaires (collectivités, socio-professionnels notamment) pendant une durée de douze années. La loi n° 2006-436 prévoit dans son article 3 (Art L. 331-3 du code de l'environnement) que « l'établissement public évalue l'application de la charte et délibère sur l'opportunité de sa révision 12 ans au plus après son approbation (...) ». En Guadeloupe, la charte est déclinée en un Programme d'actions triennal. Celui relatif à la période 2015-2017 arrive à échéance au 31/12/2017.

L'évaluation génériquement inscrite dans la loi se compose de deux activités opérationnelles :

- 1/ L'activité de suivi qui permet de « disposer d'une vision régulière et actualisée de la mise en œuvre de la charte de territoire par le prisme de tableau de bord » ;
- 2/ L'activité d'évaluation *sensu stricto* qui a pour but de « vérifier que les orientations, objectifs et mesures sont mis en œuvre efficacement et qu'ils produisent bien les effets attendus. »

La mise en œuvre de l'activité de suivi repose sur la collecte et la capitalisation d'informations dans un logiciel *ad hoc* commun à tous les parcs nationaux et tous les parcs naturels régionaux (EVA). La mise en œuvre concrète de l'activité d'évaluation consiste en la conception et en la rédaction de monographies thématiques.

TÂCHES CONFIEES AU VOLONTAIRE

La mission qui sera confiée à un(e) volontaire civique portera sur deux ans et elle consistera à assister le chef de pôle dans la conduite de la mission de suivi et d'évaluation. Un certain nombre de tâches ont été opérées en 2016-2017 afin de concevoir le dispositif de suivi-évaluation. Parmi celles-ci :

- Le paramétrage et la configuration locaux du logiciel EVA
- La composition de l'instance d'évaluation
- La conception du référentiel d'évaluation.

Le VSC qui sera recruté sur cette mission assurera l'animation de la suite du processus de suivi et d'évaluation à partir de ce stade et l'accompagnera tout au long d'une première étape opérationnelle. Ainsi, la mission consistera à aider le pôle Aire d'Adhésion dans les actions suivantes.

Concernant l'activité de suivi, il s'agira de :

- Collecter et capitaliser des informations ;
- Former les responsables de projets à l'utilisation du logiciel EVA ;
- Vérifier la bonne saisie des informations dans le logiciel et, le cas échéant, inciter les responsables de projets à le faire ;
- Rédiger des synthèses relatives à la mise en œuvre du programme triennal d'actions 2015-2017 pour éclairer la conception de celui relatif à la période 2018-2020.

Concernant l'activité d'évaluation il sera question de :

- Réaliser et interpréter des entretiens de partenaires de l'établissement public Parc national de la Guadeloupe ;
- Concevoir et participer à rédiger la première monographie thématique
- Co-animer l'instance d'évaluation et présenter les travaux à différents stades au Conseil Économique, Social et Culturel (CESC) et au Conseil d'Administration (CA) ;
- Participer à la « communauté Évaluation » constituée par l'ensemble des agissants dans l'évaluation des parcs nationaux et des parcs naturels régionaux.

Pour conduire sa mission le VSC pourra compter sur l'appui, le soutien et la collaboration de l'équipe du pôle Aire d'Adhésion ainsi que l'encadrement du chef de pôle Aire d'Adhésion.

COMPÉTENCES SOUHAITÉES DANS LE CADRE DE LA MISSION

Savoirs :

- Conception, mise en œuvre et évaluation de politiques publiques ;
- Contexte des institutions publiques de protection de la nature (parcs nationaux notamment) ;
- Permis B
- Créolophone serait un plus

Savoir-faire :

- Conception et rédaction de rapports et textes à vocation de diffusion ;
- Conduite de projets ;
- Activités de formations ;
- Entretiens de terrain.

Savoir-être :

- Posture d'incitation et diplomatie ;
- Animation et intégration de réseaux ;
- Travail en autonomie à partir de consignes claires ;
- goût prononcé pour l'écologie ou les activités naturalistes.



Parc national de la Guadeloupe

Habitation Beausoleil • Montéran • 97120 Saint-Claude • BP 93

Tél. +590 5 90 80 86 00 • Fax +590 5 90 80 05 46

www.guadeloupe-parcnational.fr • contact@guadeloupe-parcnational.fr

TUTORAT ET FORMATION PROPOSÉE DANS LE CADRE DE LA MISSION

Le ou la volontaire sera tuteuré par le chef de pôle « Aire d'Adhésion» de l'établissement.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Envoyer une lettre de motivation et un curriculum-vitae à :

Monsieur Maurice ANSELME, Directeur

maurice.anselme@guadeloupe-parcnational.fr

Mode de sélection : présélection suivie d'un entretien en direct ou par visio ou télé-conférence

Date de prise de fonction : **16 OCTOBRE 2017**

Date limite de candidature : 29 septembre 2017

CONSULTATION DES MODALITÉS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES DU VOLONTARIAT DE SERVICE CIVIQUE
SUR WWW.SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR

CONTACTS

Le Chef du Pôle Aire d'Adhésion

Tél : 0590 41 55 55

arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr

Pour les questions administratives :

Mme Bernadine JEAN-DE-DIEU, Responsable des Ressources Humaines

bernadine.jean-de-dieu@guadeloupe-parcnational.fr

Tél : 0590 41 55 35

Information sur le Parc national de la Guadeloupe

Tél. 0590 41 55 55

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr>

<http://www.parcnationaux.org>



Parc national de la Guadeloupe

Habitation Beausoleil • Montéran • 97120 Saint-Claude • BP 93

Tél. +590 5 90 80 86 00 • Fax +590 5 90 80 05 46

www.guadeloupe-parcnational.fr • contact@guadeloupe-parcnational.fr